

Le 3 juin manifestons à Paris

Un car est organisé par les retraités CGT de Vendée au départ de la Roche sur Yon :

Embarquement à 5 h 00 Place Olivier De Serres.

Inscrivez-vous auprès du syndicat des territoriaux ou de vos interlocuteurs habituels (voir ci-dessous)

Pour financer le déplacement la CGT a mis en vente un foulard rouge "retraité CGT" à votre disposition au syndicat au prix de 3 €

Ceux qui ne peuvent pas participer au déplacement peuvent quand même participer en contribuant à son financement

Si vous souhaitez un échange plus large avec des militants de la CGT, obtenir des informations plus régulières, voir adhérer à la CGT :

Il suffit de s'adresser :

- Soit au « syndicat CGT des territoriaux ville de la Roche sur Yon » tel : 02 51 47 47 84

Soit par message électronique à : pierre.jaunet@orange.fr ou jpcotillon@wanadoo.fr ou paul.texier@gmail.com ou talavera.jean-bernard@orange.fr



Journal des retraités CGT de la ville de la Roche sur Yon

N° 9 – Mai - 2014

Nous avons toutes les raisons de manifester à Paris le Mardi 3 juin

Monsieur le Président ce ne sont pas les grands patrons et les financiers qu'il faut écouter, mais les salariés et les retraités qui s'adressent à vous avec la CGT

C'est ce que nous avons déjà dit en ce début 2014 avec notre carte pétition porteuse des revendications des retraités. C'est ce qu'il nous faut dire encore plus fort en ce printemps

Communiqué de l'Union confédérale des retraités CGT du 30 avril :

Les retraités ne sont pas dupes !

Les mesures annoncées et défendues par le Premier Ministre à l'Assemblée nationale sur l'augmentation des pensions des retraités ne peuvent être considérées comme des avancées.

Annoncer que les pensions en dessous de 1 200€ ne seront pas gelées soit ! Mais quel sera le montant de l'augmentation ? Avec quel mécanisme ?

Les autres retraités doivent-ils attendre 2015 pour voir éventuellement leur pension augmenter ?

Cette situation va générer d'importantes inégalités entre retraités. Le coût de la vie, des frais de santé continue à augmenter fortement pour tous.

L'UCR-CGT ne tombera pas dans le panneau !

Nous ne pouvons accepter que les 50 milliards d'économie du Gouvernement se fassent sur le dos des salariés, des retraités, sur les restrictions des services publics, les réductions des droits à la santé... Alors que, dans le même temps, le Patronat continue à bénéficier des largesses de la part du Gouvernement !

L'UCR-CGT appelle l'ensemble des retraités à participer massivement à la manifestation unitaire (CGT, CFTC, FGR-FP, FO, FSU, LSR, Solidaires, UNRPA) le 3 juin à Paris, pour exiger :

- ❖ Le rattrapage immédiat de 300€ pour tous les retraités.
- ❖ L'augmentation des pensions et retraites au 1^{er} janvier 2014.
- ❖ Un minimum de retraite égal au SMIC revendiqué par la CGT à 1 700€.
- ❖ Une Loi sur l'autonomie financée dans le cadre de la Sécurité sociale.

Montreuil, le 30 avril 2014

Fiscalisation de la bonification pour les retraités ayant élevé 3 enfants et plus !

Pour les retraités concernés c'est dès cette année une augmentation conséquente des impôts, pour certains le paiement pour la première fois de l'impôt sur le revenu. Il s'agit de la majoration de retraite de 10 % perçue par les retraités ayant élevé au moins trois enfants.

Information concernant la déclaration d'impôts :

La déclaration papier doit être adressée avant le 20 mai.

Mais il est possible de la faire par Internet jusqu'au 10 juin concernant notre département. Pour les syndiqués n'oubliez pas de porter sur celle-ci le montant de vos cotisations syndicales. Même pour ceux qui ne payent pas d'impôts il faut le faire car il s'agit d'un crédit d'impôt pris en considération à hauteur de 66%. Ligne 7AC et 7AE page 4 du formulaire 2042

Les retraités de la ville peuvent toujours bénéficier du COSeL

Vous avez été invités en début d'année par le COSeL à faire savoir si vous souhaitiez être informés des initiatives de celui-ci à l'attention des retraités. Il est important de répondre à cette sollicitation pour bénéficier des informations du COSeL.